



LOGEMENT  
*Votre demande* SOCIAL  
*à Paris*

## *1/ Préparez vos pièces justificatives*

- Pièces d'identité ou titres de séjour en cours de validité de toutes les personnes majeures à loger
- Carte vitale pour toutes les personnes majeures à loger
- Deux derniers avis d'imposition ou de non-imposition de toutes les personnes qui vivront dans le logement
- Justificatifs des ressources du dernier mois de toutes les personnes qui vivront dans le logement (fiches de paie, attestation d'allocation...)
- Justificatifs du domicile actuel (bail et quittance de loyer récente ou reçus d'hôtel ou attestation d'hébergement...)

### **Vous avez des enfants** .....

- Livret de famille
- Justificatif d'allocations familiales ou de pension alimentaire
- Document organisant le mode de garde des enfants en cas de séparation ou de divorce

### **Vous êtes menacé-e d'expulsion** .....

- Jugement d'expulsion
- Lettre recommandée ou commandement d'huissier
- Courrier du préfet autorisant votre expulsion par la police

### **Vous êtes sans abri** .....

- Attestation de domiciliation fournie par un organisme habilité

### **Vous êtes dans une structure d'hébergement depuis plus de 12 mois** .....

- Attestation d'hébergement fournie par l'établissement (résidence sociale, pension de famille, centre d'hébergement, résidence étudiante...)

### **Vous êtes victime de violences familiales** .....

- Récépissé de dépôt de plainte ou de dépôt de main courante

### **Vous êtes assistant-e maternel-le** .....

- Agrément de la Protection Maternelle et Infantile

## 2/ Cette procédure est disponible sur Internet



COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE DE DEMANDE  
+ le complément pour les logements adaptés aux handicaps si vous  
êtes concerné·e



NUMÉRISEZ TOUS VOS JUSTIFICATIFS



Vous recevez ensuite l'attestation avec  
votre «numéro unique régional» (NUR)

[demande-logement-social.gouv.fr](http://demande-logement-social.gouv.fr)

## 3/ Vous pouvez envoyer votre dossier



Pour instruire votre dossier, celui-ci doit comporter tous vos justificatifs,  
vous pouvez nous le faire parvenir accompagné des photocopies de tous  
vos documents à :

> Ville de Paris / Demande de logement  
BP90068  
75622 PARIS CEDEX 13

## 4/ Si nécessaire, vous pouvez aussi le déposer

- **En point d'accueil logement d'une mairie d'arrondissement**



ou

> dans la boîte aux lettres prévue à cet effet

> **Uniquement sur rendez-vous** auprès d'un conseiller qui vous  
reçoit pour un échange personnalisé et pourra scanner  
gratuitement tous vos documents

Prenez rendez-vous avant de vous déplacer :  
depuis la carte interactive, choisissez  
l'arrondissement souhaité, une date et  
un horaire. Ainsi vous êtes reçu dans le lieu et  
au moment que vous avez choisi.



- **Dans un guichet enregistreur d'Île-de-France**

Toutes les coordonnées sur

[paris.fr/logementsocial](http://paris.fr/logementsocial)